

N°2022-D38/B

OBJET :
Ouverture de crédits
avant vote du BP 2023
Secteur TVA

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 16 novembre à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Anne CAPIAUX - Chantal CARDELEC - Sylvie FIGANEAU - Sandrine GRANDGAMBE
(suppléante)
Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Madame Colette GERGEN
Messieurs Nicolas DAINVILLE - Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

Ont donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame FIGANEAU

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales portant autorisation donnée à l'exécutif par l'organe délibérant pour engager, liquider et mandater, jusqu'à l'adoption du budget, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Considérant que le budget primitif 2023 ne sera pas adopté avant le 1er Janvier 2023 ;

Considérant qu'il convient de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables ou être en mesure de faire face à des dépenses d'investissements nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat ;

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 5

LE COMITE SYNDICAL

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE d'ouvrir par anticipation du Budget Primitif 2023, les crédits d'investissement pour le Budget Secteur TVA, selon la répartition figurant en annexe ;

Vote pour : 5
Vote contre : 0
Ne prend pas part au vote : 1

S'ENGAGE à reprendre ces crédits ouverts par anticipation lors de l'adoption du budget primitif - Secteur TVA - 2023.



Fait à Trappes-en-Yvelines,
le 16 novembre 2022

Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN



BUDGET SECTEUR TVA
OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2023
ANNEXE DELIBERATION 2022-D-38/B - BST

CHAPITRE	COMPTE	BUDGET 2022			Plafond	Exercice 2023
		Budget 2022	Dont reports	Budget hors reports	25%	Crédits par anticipation
20	20 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	2031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	21 - Immobilisations corporelles	49 346,00	15 846,00	33 500,00	8 375,00	20 000,00
21	2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	13 246,00	13 246,00	0,00	0,00	0,00
21	2153 - Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21	2158 - Installation, matériel et outillages techniques - Autres	25 000,00	0,00	25 000,00	6 250,00	0,00
21	2188 - Autres	11 100,00	2 600,00	8 500,00	2 125,00	0,00
23	23 - Immobilisations en cours	105 610,56	4 212,00	101 398,56	25 349,64	13 000,00
23	2312 - Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	2313 - Constructions	4 649,60	4 212,00	437,60	109,40	1 000,00
23	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	100 960,96	0,00	100 960,96	25 240,24	12 000,00
	TOTAL	154 956,56	20 058,00	134 898,56	33 724,64	33 000,00